

Regards Croisés

Numéro 4
du 15 au 30 octobre 2005

L'ARTISANAT EN 2030

En 2030, la France, comme les autres pays du monde, aura changé et ces bouleversements qui se profilent pourraient offrir, à bien des égards, de belles perspectives de développement pour le secteur de l'artisanat.

D'abord, la France aura vieilli. Elle se sera même ridée, si l'on considère que plus du tiers de ses 65 millions d'habitants aura plus de 60 ans et que l'espérance de vie pourrait être de 81 ans pour les hommes et de 88 ans pour les femmes.

Or, ce vieillissement de la population va engendrer tout un ensemble de besoins en relation directe avec l'activité artisanale.

C'est ainsi que les logements devront être aménagés ou réaménagés pour tenir compte de la réduction de mobilité des personnes âgées. La domotique trouvera aussi, dans ce contexte, un créneau de développement et contribuera à la réalisation des objectifs affichés de maintien à domicile. On assistera aussi à la multiplication d'installations de systèmes de confort et de bien être, destinés à adoucir les petites misères du grand âge. Il en sera de même du développement de tout ce qui se rapporte aux problèmes de sécurité.

En 2030, la notion de développement durable se sera également imposée.

L'eau et le pétrole seront des produits rares et chers et nécessiteront la mise en place de systèmes d'optimisation pour le chauffage et les besoins domestiques en consommation d'eau.

Les artisans auront vocation à devenir des experts de la régulation thermique et de la gestion optimisée de l'eau, basée sur une exploitation innovante du solaire et de l'eau de pluie.

En 2030, notre rapport à l'alimentation aura également changé. Le produit, transformé, sous cellophane, symbole de la facilité et de la rapidité, sera menacé par le produit frais que l'on prendra plaisir à acquérir sur le marché et à cuisiner. Le slow food fera de l'ombre au fast food. La cuisine, conçue comme un éloge de la lenteur, servira d'antidote aux pratiques stressantes de la société.

L'âge du départ à la retraite fixé entre 65 et 70 ans, s'accompagnera vraisemblablement d'une nouvelle réduction du temps de travail hebdomadaire et modifiera très sensiblement les rythmes et les modes de vie. Les clivages entre les temps de travail, de repos, de formation,

seront plus souples, entraînant une nouvelle façon de vivre dans laquelle la façon de se nourrir deviendra déterminante.

Ce besoin de se nourrir autrement, sera conforté par cette obsession de bien vieillir et

donc de profiter largement de l'allongement de l'espérance de vie.

En 2030, la technologie aura fait encore des bonds prodigieux. Les appareils ménagers, les outils de communication et bien sûr les voitures seront des engins bourrés d'électronique et d'intelligence qui réclameront pour leur installation et leur maintenance, l'expertise des artisans.

En définitive, la France de 2030 aura besoin de ses artisans. C'est pourquoi il est fort à parier que le million d'entreprises sera dépassé avec des artisans venus de toutes les origines sociales et de tous les milieux de formation.

Ces entreprises utiliseront largement l'apprentissage pour former et recruter les compagnons dont elles auront besoin ainsi que la formation continue pour ne pas décrocher au regard des bouleversements technologiques répétés.

A la fois auxiliaires reconnus de l'innovation technologique et véritables pivots de la solidarité et de la convivialité, les artisans confirmeront en 2030 leur statut de 1ère entreprise de France, leur fonction de metteur en scène de l'économie de proximité et leur contribution déterminante à la protection et à la sauvegarde de l'environnement, ainsi que le prouvent déjà les premières actions engagées ■

Les artisans confirmeront leur fonction de metteur en scène de l'économie de proximité et leur contribution déterminante à la protection et à la sauvegarde de l'environnement, ainsi que le prouvent déjà les premières actions engagées.

L'interviewé ?

Pascal PELLAN

Secrétaire Général

Chambre de Métiers et de l'Artisanat
des Côtes d'Armor (St Brieuc)
p.pellan@cm-saintbrieuc.fr
02 96 76 50 00



Regards Croisés

« Nous n'héritons pas de la terre de nos aïeux, nous l'empruntons à nos enfants »

Cette vision du rapport de l'homme à la nature, décrite par St Exupéry il y a près de 70 ans, s'affirme de plus en plus en ce début du 21ème siècle.

En effet, il est devenu dangereux, voire inimaginable dans certaines circonstances, de ne pas mesurer l'impact que peuvent avoir nos comportements sur notre environnement.

Consciente de cet enjeu, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Côtes d'Armor (Saint Briec), en collaboration avec la Chambre Régionale des Métiers de Bretagne, a établi un programme d'actions (Envir'A) visant à prendre en compte la gestion des problématiques environnementales rencontrées par les entreprises artisanales.



«Centre d'enfouissement pour gravas»

Envir'A se traduit par:

- ♦ La mise en place d'actions de partenariat avec les collectivités afin de faciliter l'accès des déchetteries aux



entreprises artisanales. A titre d'information, grâce à cette action, toutes les déchetteries du département sont accessibles aux entreprises artisanales.

- ♦ L'organisation d'opérations de gestion collective des déchets : il s'agit de faire intervenir directement au sein des entreprises des sociétés spécialisées dans la collecte des déchets banals (non dangereux) et toxiques.

Quatre opérations sectorielles ont été développées depuis 2001 : «Garage Propre» pour la mécanique automobile, «Réflexnature» pour les photographes, «Net et Nature» pour les pressings et «Imprim'Vert» pour les imprimeries. Le secteur du nautisme sera le prochain engagé dans une démarche collective.

Le développement durable :

Le développement durable est un modèle de développement conciliant l'environnement, l'économie et l'équité sociale.

Cette notion qui est relativement récente dans le secteur de l'artisanat, correspond néanmoins aux valeurs défendues par celui-ci.

Par ailleurs pour être totalement actrices de leurs destins, les entreprises artisanales devront appréhender le développement durable en tant que facteur de développement et non pas seulement en tant que contraintes (liées entre autres aux

L'interviewé ?

Emmanuel LE MAITRE

Animateur Service Economique

Tél : 02 96 76 50 11

e.lemaitre@cm-saintbriec.fr



exigences environnementales). En effet il est une opportunité de marchés nouveaux pour les artisans (ex : l'éco construction dans le secteur du bâtiment : pompe à chaleur, chauffe-eau solaire...).

Il est donc important, pour les entreprises artisanales et leurs représentants, d'anticiper cette évolution.

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Côtes d'Armor (Saint Briec) entend jouer un rôle majeur dans cette action.

Pour les pressings :



Pour les photographes :



Pour la Mécanique-Auto :



Pour les imprimeurs :



Retrouvez Regards Croisés sur
www.artisans-22.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : JEAN-CLAUDE MOY
RESPONSABLE RÉDACTION : PASCAL PELLAN